

DIAGNOSTIC IMMOBILIER - GAZ - FORMATION INITIALE

Suivre cette formation dans sa partie théorique en E-Learning tutoré et pratique en présentiel, permet de se présenter à l'examen de Certification de Diagnostiqueur technique immobilier (Arrêté du 24/12/2021) 'Etats de l'installation intérieure de gaz'.

Objectifs opérationnels

- Dresser avec méthodologie l'état relatif d'une installation intérieure de gaz en utilisant les outils dédiés à l'activité

Public Concerné

Candidats/Candidates à la certification de Diagnostiqueur technique immobilier "Domaine gaz"

Durée

28.00 Heures **4** Jours

Prérequis

Suivre ce parcours de formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Parcours pédagogique

FORMATION THEORIQUE E-LEARNING

DUREE 14 HEURES

STRUCTURES ET SYSTEMES CONSTRUCTIFS & THERMINOLOGIE TECHNIQUE TOUS CORPS D'ETAT

Les bases du bâtiment

- Historique de la construction
- Eléments d'ouvrage
- Intervenants de la construction
- Classification des bâtiments
- La préparation du terrain avant construction
- Matériaux de la construction
- Gros oeuvre
- Second oeuvre
- Equipements et installations techniques
- Pathologies

DOMAINE GAZ

Le gaz

- Terminologie technique tous corps d'état et juridique du bâtiment en rapport avec le gaz
- Procédés, produits et équipements dans le domaine du gaz

Réglementation

- Réglementations et prescriptions techniques qui régissent la prévention des risques liés à l'utilisation du gaz
- Corpus réglementaire et normatif en vigueur encadrant la réalisation d'une installation intérieure de gaz

Risques liés aux gaz

- Caractéristiques physico-chimiques des différents gaz combustibles
- Combustion du gaz
- Risques liés aux gaz combustibles et contraintes portant sur l'aération et l'évacuation des produits de combustion
- Fonctionnement des grandes familles d'appareils et leurs consignes d'installation et d'utilisation
- Intoxications au monoxyde de carbone

Méthodes de diagnostic des installations intérieures de gaz

- Alimentation en gaz des appareils à gaz

- Contrôle du fonctionnement des appareils
- Spécificités des installations alimentées en gaz de pétrole liquéfié
- Chauffe-eaux non raccordés
- Conduits de raccordement
- Essais d'étanchéité apparente d'une installation de gaz
- Evacuation des produits de combustion des appareils à gaz raccordés
- Contrôle du débouché des appareils à circuit étanche
- Ventilation des locaux
- Ventilation mécanique contrôlée gaz
- Organes de coupure générale Robinet de commande des appareils à gaz par organe de coupure d'appareil
- Robinets de commande des appareils à gaz
- Tuyauteries fixes d'alimentation en gaz
- Types d'anomalies sur une installation intérieure de gaz
- Vérification des appareils étanches
- Suites données à la découverte d'une anomalie sur une installation intérieure de gaz

FORMATION PRATIQUE EN PRESENTIEL

DUREE 7 HEURES

Réalisation d'un diagnostic des installations intérieures de gaz

- Identifier les appareils gaz
- Contrôle des tuyauteries fixes
- Vérification de l'étanchéité apparente
- Vérification des installations GPL en récipient
- Vérification des spécificités de certains appareils
- Vérification des bonnes conditions d'installation d'un appareil
- Vérification du conduit de raccordement
- Vérification du fonctionnement des appareils de cuisson
- Vérification des appareils raccordés
- Vérification du fonctionnement d'un chauffe-eau non raccordé

Rédaction du rapport de diagnostic

- Partie administrative d'un rapport
- Conclusions relatives à l'évaluation des risques d'atteinte à la sécurité des personnes
- Liste des anomalies avérées selon les domaines évalués

Méthodes et moyens pédagogiques

L'apprenant(e) reçoit avec sa convocation le Livret d'accueil Blended-Learning afin de suivre avec aisance chaque étape distancielle et présentielle de sa formation.

FORMATION THEORIQUE EN E-LEARNING

> METHODES PEDAGOGIQUES

- Le module E-Learning tutoré présente une démarche pédagogique déductive à travers des séquences transmissives et démonstratives suivies d'exercices progressifs d'apprentissage. Ces séquences peuvent être illustrées par des schémas animés, des vidéos de situations professionnelles en réalité virtuelle 360°.
- Des activités pédagogiques sur la réalisation pratique de diagnostic et la rédaction de rapports sont attendues en vue de leur correction par le formateur
- Chaque leçon se termine par un questionnaire de reformulation renouvelable. Le cours se clôture par une auto-évaluation scorable et renouvelable, utile à l'entraînement à l'évaluation sommative finale des acquis.

> MOYENS D'ORGANISATION, D'ACCOMPAGNEMENT ET D'ASSISTANCE TECHNIQUE

- Le module E-learning tutoré est réalisé sur une plate-forme web dédiée et en illimité à partir de la date d'envoi du mail fournissant le login et mot de passe individuels jusqu'à l'entrée en formation pratique.

Accompagnement de l'apprenant(e)

- L'apprenant(e) est suivi(e) par un E-tuteur durant tout le déroulement de sa formation E-Learning. L'E-tuteur réfère au Référent pédagogique (Formateur) toutes les difficultés ou questions d'ordre des connaissances du domaine traité, qui prendra contact (sous 48 heures, jours ouvrés) avec l'apprenant afin de lui apporter une réponse ou aide pédagogique.

Les échanges avec l'E-Tuteur et le/la Référent(e) pédagogique (Formateur) se déroulent par messagerie privée sur la plate-forme E-Learning ou

par téléphone.

- Le parcours est ponctué de points de rencontre réalisés en classe virtuelle synchrone à des dates fixées en amont par groupes d'apprenants auprès du Formateur/Formatrice afin d'aborder les éléments sensibles analysés par le E-tuteur.

Les apprenants/apprenantes reçoivent par mail une invitation individuelle de connexion à la classe virtuelle.

Assistance technique

- En cas de difficulté d'utilisation de la plate-forme, l'apprenant(e) est mis(e) en contact avec un(e) Référent(e) technique qui lui apporte une réponse sous 48 heures (jours ouvrés).

Les échanges avec le/la Référent(e) technique se déroulent par la messagerie privée sur la plate-forme E-Learning ou par téléphone.

- Prérequis d'environnement informatique :

L'apprenant(e) doit avoir à sa disposition un ordinateur ou une tablette muni d'une carte son et d'un lecteur multimédia ainsi qu'un accès internet par un navigateur d'une version récente.

> RESSOURCES PEDAGOGIQUES

- Un ensemble de documents complémentaires à l'apprentissage est téléchargeable sur la plate-forme E-Learning.

FORMATION PRATIQUE EN PRESENTIEL

> METHODES PEDAGOGIQUES

- Le parcours d'apprentissage prévoit des exercices pratiques d'entraînement aux méthodes, principes et protocoles d'intervention d'un diagnostic / repérage / mesurage tenant compte d'une analyse de risque lié à l'exercice de l'activité ainsi que l'élaboration d'un rapport détaillé matérialisant les contrôles effectués ainsi que les conclusions apportées.

> MOYENS TECHNIQUES

- La conception pédagogique prévoit la présentation, la démonstration et/ou l'utilisation de matériels et d'outils professionnels.
- La formation en présentiel se déroule dans un " logement école " spécifiquement aménagé pour accueillir les apprenants/apprenantes.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

- L'E-tuteur est le responsable de la session de formation
- Le Formateur/Formatrice qualifié(e) est un professionnel expérimenté dans les domaines techniques du bâtiment
- Le/la Référent(e) technique pour la partie de la formation en E-Learning est l'administrateur du LMS de la plate-forme

■ Méthodes et modalités d'évaluation

> EVALUATION DES ACQUIS

- Théorie E-Learning : réalisée à partir de questions aléatoires à choix multiples sur le programme des examens définis dans l'arrêté du 24 décembre 2021.
- Pratique en présentiel : réalisée par des exercices basés sur le programme des examens défini dans l'arrêté du 24 décembre 2021.

> MESURE DE LA SATISFACTION DE L'APPRENANT

- Est réalisée en ligne à la fin de la partie théorie en E-Learning et pratique en présentiel. Elle mesure l'organisation et les conditions de la formation, les qualités des intervenants ainsi que les méthodes pédagogiques employées.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com